

Service aux Assemblées et des Relations avec les Elus
Référence : PD-23
Dossier suivi par Mme Perrine DUBOST
Poste : 03.80.63.31.68.
Courriel : dgsd.meop.sare@cotedor.fr

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR Établi en application de l'article L.3121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or s'est réunie 53 bis rue de la Préfecture, Hôtel du Département à Dijon, le vendredi 5 mai 2023 à 15h00 sous la présidence de M. François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or pour l'examen de 32 rapports. A l'ouverture de la séance, étaient présents :

MEMBRES PRESENTS : Mme Clémentine BARBIER, M. Charles BARRIERE, Mme Christine BLANC, M. Pierre BOLZE, Mmes Marie-Claire BONNET-VALLET, Valérie BOUCHARD, Isabelle COGNARD, Emmanuelle COINT, MM. Gilles DELEPAU, François-Xavier DUGOURD, Mmes Valérie DUREUIL, Martine EAP-DUPIN, M. Marc FROT, Mmes Patricia GOURMAND, Catherine HERVIEU, M. Alain LAMY, Mmes Catherine LOUIS, Céline MAGLICA, MM. Martial MATHIRON, Massar N'DIAYE, Mme Anne PARENT, M. Pierre POILLOT, Mme Laurence PORTE, MM. Hubert POULOT, Guillaume RUET, François SAUVADET, Sébastien SORDEL, Denis THOMAS, Mme Gaëlle THOMAS, M. Christophe VERDOT, Mmes Céline VIALET, Viviane VUILLERMOT.

MEMBRE EXCUSE : MM. Patrick AUDARD, Billy CHRETIEN, Christophe LUCAND, Mme Marie-Thérèse PUGLIESE.

MEMBRES EXCUSES et ayant donné délégation de vote : Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM à Mme Isabelle COGNARD, M. Christophe AVENA à Mme Gaëlle THOMAS, M. Benoît BORDAT à M. Pierre POILLOT, Mme Caroline CARLIER à Mme Catherine HERVIEU, M. Patrick CHAPUIS à Mme Patricia GOURMAND, M. Hamid EL HASSOUNI à M. Massar N'DIAYE, Mme Charlotte FOUGERE à M. Pierre BOLZE, Mme Nathalie KOENDERS à Mme Céline MAGLICA, M. Laurent THOMAS à Mme Christine BLANC, Mme Céline TONOT à M. Martial MATHIRON.

Formant la majorité des membres en exercice.

Après avoir délibéré, la Commission Permanente décide :

COMMISSION FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Président : M. François SAUVADET

Secrétaire : Mme Christine BLANC

Rapporteur : Mme Martine EAP-DUPIN

- **« Promotion du Territoire » :**

à l'unanimité, d'attribuer une subvention d'un montant de 500 € à la Deuche Sédélocienne et de 800 € au Comité des Fêtes de La Motte-Ternant ;

- **« Ressources humaines - Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents » :**

à l'unanimité, d'approuver le recrutement de quatre agents contractuels sur des emplois non permanents ;

- **« Réforme et vente de bois » :**

à l'unanimité, d'autoriser le Président à réformer et vendre plusieurs stères et m³ de bois par l'intermédiaire du service des domaines, ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires ;

- **« Cessions de propriétés à Santenay, Corpeau et Villers-les-Pots » :**

à l'unanimité, Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Conseillère Départementale du canton d'Auxonne, ne prenant pas part au vote, d'autoriser le Président à réaliser toutes les procédures de cession des propriétés de Santenay, Corpeau et Villers-les-Pots, et de lui donner délégation pour signer tous les documents afférents ;

- **« Demande de garantie d'emprunt CDC Habitat : réaménagement d'emprunt - Réitération de la garantie d'emprunt » :**

à l'unanimité, d'accepter les nouvelles caractéristiques financières de la ligne de prêt réaménagée par la Caisse des Dépôts et Consignations pour CDC Habitat, et d'autoriser le Président à signer la convention qui précisera les modalités d'intervention du Conseil Départemental de la Côte-d'Or ;

- **« Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement - Critères de répartition du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement » :**

à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur la mise en œuvre des nouveaux critères à compter de la répartition du fonds 2022 ainsi que sur l'attribution de la dotation socle pour la seule répartition de ce fonds 2022 ;

COMMISSION SOLIDARITÉS

Président : M. François SAUVADET

Secrétaire : Mme Christine BLANC

Rapporteur : Mme Emmanuelle COINT

- **« Fonds de Solidarité pour le Logement - Convention partenariale avec ENGIE » :**

à l'unanimité, d'approuver les termes et d'autoriser le Président à signer la convention partenariale avec ENGIE dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement ;

- **« Actions pour l'adaptation du logement des personnes âgées relevant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie » :**

à l'unanimité, dans le cadre du Dispositif Autonomie Habitat-Personnes Âgées destiné au maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, d'autoriser le Président à prendre les décisions individuelles d'attribution de subvention pour un montant total de 8 100 €, et à signer tout document nécessaire ;

- **« Insertion professionnelle : adoption de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens 2023 entre l'Etat et le Conseil Départemental » :**

à l'unanimité, d'adopter le cofinancement de 190 postes occupés pendant une période de 12 mois pour un montant maximum de 1 200 921, 60 €, et d'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes ;

- **« Soutien du Département à l'expérimentation du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) sur la commune de Semur-en-Auxois - Volet " insertion-formation " » :**

à l'unanimité, de délibérer en faveur d'un soutien du Département à l'expérimentation d'un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée sur le territoire de la Commune de Semur-en-Auxois, et d'autoriser le Président à signer les conventions y afférentes ;

- **« Fonds Social Européen (FSE) : Programmation 2022-2023 des crédits européens au titre du Plan de Relance FSE/REACT-EU » :**

à l'unanimité, de valider la programmation FSE/REACT-EU 2022-2023 finalisée à hauteur de 942 071, 53 €, ainsi que la programmation totale REACT-EU à hauteur de 1 342 710, 53 € ;

COMMISSION JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Président : M. François SAUVADET

Secrétaire : Mme Christine BLANC

Rapporteur : Mme Catherine LOUIS

- **« Aides en faveur du sport » :**

à l'unanimité, d'attribuer des subventions à des associations pour un montant total de 12 800 € au titre des manifestations sportives et d'un montant total de 270 300 € au titre du sport de haut niveau, et d'approuver le modèle de convention à établir avec les clubs dont le montant des subventions attribuées au titre des programmes « sport de haut niveau » et « manifestations sportives » dépasserait le seuil de 23 000 € ;

- **« Fonds départemental d'Aide à la Vie Associative - Subventions aux associations » :**

Un amendement est présenté par Mme le Rapporteur, visant à minorer le montant de la subvention attribuée à l'Espace socioculturel animation loisirs et échanges de Marcilly-sur-Tille en le portant à 800 € au lieu de 2 000 €. Mis aux voix l'amendement est adopté à l'unanimité et le rapport ainsi amendé est approuvé à l'unanimité ;

- **« Accompagnement à la Vie Associative - Programme Evènements Côte-d'Or » :**

à l'unanimité :

- * dans le cadre du Programme Evènements Côte-d'Or, d'attribuer une subvention en faveur du Rotary Club de Dijon pour un montant de 1 200 €,
- * dans le cadre du soutien aux associations proposant des actions citoyennes et de devoir de mémoire, d'attribuer une subvention complémentaire de 1 800 € en faveur de l'Association Mémoire Camp de Prisonniers de Massène,
- * de donner acte au Président de la communication pour le bilan de la campagne de subvention aux associations ;

Présidente : Mme Catherine LOUIS

Secrétaire : Mme Christine BLANC

Rapporteur : Mme Catherine LOUIS

M. François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or quitte la salle des séances pour l'examen et le vote du dossier suivant.

- « Programmes d'équipement et de fonctionnement 2023 des collèges publics et privés » :

à l'unanimité :

* d'attribuer :

- une subvention d'équipement spécifique à seize collèges, pour un montant total de 244 820,21 €,
- une subvention spécifique de fonctionnement au titre du dispositif « Génération(s) Ecollèges Côte-d'Or » au bénéfice de trois collèges publics, pour un montant total de 1 360 €,
- une subvention spécifique de fonctionnement au titre du dispositif « Génération(s) Ecollèges Côte-d'Or » au bénéfice du collège privé Saint-François de Sales à Dijon, pour un montant total de 500 €,

* d'autoriser le financement d'opérations de gros entretien au sein de différents collèges publics pour un montant total de 279 261 € ;

Président : M. François SAUVADET

Secrétaire : Mme Christine BLANC

Rapporteur : Mme Catherine LOUIS

- « Financement de la recherche sur Alésia - Convention de partenariat et de financement avec le Centre National de la Recherche Scientifique » :

à l'unanimité, d'approuver les termes et d'autoriser le Président à signer les conventions conclues avec le Centre National de la Recherche Scientifique Délégation Centre Est et Délégation Ile-de-France ;

COMMISSION AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
--

Président : M. François SAUVADET

Secrétaire : Mme Christine BLANC

Rapporteur : M. Marc FROT

- **« Aménagement foncier - Institution de commissions » :**

à l'unanimité, d'instituer la commission communale d'aménagement foncier d'Ancey, la commission communale d'aménagement foncier de Saint-Jean-de-Bœuf, et la commission intercommunale d'aménagement foncier de Verrey-sous-Salmaise et Charencey ;

- **« Soutien à l'agriculture et à l'aménagement foncier - Conventions – Soulte » :**

à l'unanimité, au titre :

- * des organismes et manifestations agricoles :
 - d'attribuer une subvention de 20 000 € à la Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne (CAVB),
 - d'approuver les termes de la convention correspondante et d'autoriser le Président à la signer,
- * du soutien à l'agriculture :
 - d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'Union Nationale du Cheval de Trait Auxois (UNCTA),
 - d'approuver les termes de la convention correspondante et d'autoriser le Président à la signer,
- * de l'aménagement foncier agricole et forestier : d'autoriser le versement d'une soulte en agriculture biologique d'un montant de 4 884 € dont le règlement s'effectuera en trois fois, soit 1 628 € par an ;

- **« Programme Départemental d'Economie Circulaire - Transition Énergétique du Territoire - Stratégie départementale de l'eau : Plan Départemental de l'Eau - Gestion Quantitative de la Ressource en Eau - Soutien à la filière Forêt Bois et Voirie Rurale - Espaces Naturels Sensibles et Biodiversité - Conventions et Attribution de Crédits » :**

à l'unanimité, Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Conseillère Départementale du canton d'Auxonne, Mme Catherine LOUIS, Conseillère Départementale du canton d'Is-sur-Tille, et M. Martial MATHIRON, Conseiller Départemental du canton de Genlis, ne prenant pas part au vote, au titre :

- * de la Stratégie Départementale de l'Eau :
 - d'approuver les termes de la convention annuelle avec la Fédération de Pêche de Côte-d'Or, d'autoriser le Président à la signer, et d'attribuer une subvention de 10 000 €,
 - d'approuver les termes des contrats d'application pour les travaux du ruisseau de Cosne,

- au titre du Plan Départemental de l'Eau, pour des études, d'accorder une subvention de 78 271,50 € en faveur de la Communauté de Communes Ouche et Montagne, et pour des travaux, d'accorder une subvention de 4 557,67 € en faveur de la Commune de Beneuvre,
 - au titre de la gestion quantitative de la ressource en eau, d'accorder une subvention de 6 124,50 € en faveur de la Commune de Pontailler-sur-Saône, une subvention de 10 000 € en faveur de la Commune de Gemeaux, une subvention de 5 000 € en faveur de la Commune de Genlis,
 - d'accorder une subvention de 17 634 € en faveur de Voies Navigables de France pour la réalisation d'une étude sur la capacité du réservoir de Grosbois-en-Montagne, et d'autoriser le Président à signer la convention correspondante,
 - d'approuver le principe de l'adhésion du Conseil Départemental à l'association Eau et Agriculture Durable du Châtillonnais en cours de constitution,
- * du Programme Départemental d'Économie Circulaire, d'approuver les termes et d'autoriser le Président à signer la convention type relative au :
- prêt de gobelets lavables et d'outils de communication,
 - prêt de matériel pour le ramassage de déchets,
- * de la filière forêt-bois :
- d'accorder une aide de 6 950 € en faveur des Communes d'Etevaux et de Griselles pour des travaux de dépressage sur jeunes peuplements et des travaux de régénération artificielle ou naturelle,
 - d'accorder une aide de 13 477 € en faveur de la Commune de Saffres pour les travaux de voirie rurale,
 - d'approuver les termes de la convention annuelle relative au Syndicat Mixte du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne pour 2023, d'autoriser le Président à la signer et d'accorder un crédit de 15 000 € au titre de l'année 2023, pour les actions liées au Syndicat Mixte,
 - d'approuver les termes de l'évolution des programmes d'aides forestières plus particulièrement les aides « Aide à la plantation, véritables puits de carbone » et « Régénération artificielle ou naturelle de certains peuplements de feuillus liée à l'évolution climatique », et d'autoriser le Président à modifier le guide des aides ;
- * de la transition énergétique :
- d'approuver les termes de la convention entre la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges et le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, et d'autoriser le Président à la signer,
 - d'attribuer une subvention de 3 798,66 €,
- * des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de la Biodiversité :
- d'approuver les termes de la Convention Annuelle d'Objectifs 2023 entre le Département et l'association Pirouette Cacahuète, et d'autoriser le Président à la signer,

- d'attribuer une subvention d'un montant de :
 - 15 000 € pour l'accompagnement du programme d'actions 2023 de Pirouette Cacahuète,
 - 6 584,78 € pour la mise en œuvre 2023 du plan de gestion de l'ENS de l'étang de Marcenay-Larrey par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CENB),
 - 2 314,74 € pour la mise en œuvre 2023 des plans de gestion des ENS de l'étang de Marcenay-Larrey et de la Frayère de Mirebeau-sur-Bèze par la Fédération de pêche de Côte-d'Or,
 - 13 500 € pour la mise en œuvre 2023 des plans de gestion des ENS du Bois de Montfée par la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges (CCGCNSG),
 - 6 771 € pour la mise en œuvre 2023 du Plan de Gestion de l'Espace Naturel Sensible du Bois de Montfée par l'Office National des Forêts,
 - 5 750 € pour la mise en œuvre 2023 du Plan de Gestion de l'Espace Naturel Sensible de la Zone humide du Breuil par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA), en fonctionnement,
 - 2 250 € pour la mise en œuvre 2023 du Plan de Gestion de l'Espace Naturel Sensible de la Zone humide du Breuil par le SMBVA, en investissement,
 - 14 400 € pour la réalisation d'un diagnostic sur un réseau de mares abreuvoirs porté par le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Arroux et de la Somme (SMBVAS),
 - 3 900 € pour les travaux de restauration de la mare Communale de Fussey,
 - 33 067,49 € pour la mise en œuvre 2023 du plan de gestion de l'ENS de l'étang de Marcenay-Larrey par le CENB,
 - 27 427,51 € pour la mise en œuvre 2023 du plan de gestion de l'ENS de l'étang de Marcenay-Larrey par la Fédération de pêche de Côte-d'Or ;

COMMISSION MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES
--

Président : M. François SAUVADET

Secrétaire : Mme Christine BLANC

Rapporteur : M. Hubert POULLOT

- **« Barème locatif relatif aux marges départementales de loyers applicatifs pour l'année 2023 - Projet de convention » :**

à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur le barème locatif relatif aux marges départementales de loyers applicables en 2023, ainsi que sur les termes de la convention avec l'association AREHA Est pour un montant de 5 000 € et d'autoriser le Président à la signer ;

- **« Plan Local d'Urbanisme - Avis du Conseil Départemental » :**

à l'unanimité, de donner un avis favorable au projet de PLU de la Commune de Bouze-lès-Beaune assorti d'une réserve s'agissant de l'accès à la zone 1AUX depuis la RD 970, compte tenu des observations formulées en matière de sécurité routière ;

- « **Aide en faveur des associations et/ou organismes œuvrant dans le domaine de la sécurité routière et de la protection civile** » :

à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'Association « Union Départementale des Premiers Secours » (UDPS 21) ;

- « **Voirie, aménagements, autres infrastructures et modes de déplacements alternatifs à la route** » :

à l'unanimité :

- * d'approuver :

- la cession d'un délaissé situé sur le territoire de la Commune de Marcilly-et-Dracy,
- l'acquisition de la parcelle YE 27 sur la Commune de Cérilly,
- la rétrocession de parcelles à l'euro symbolique sur la Commune de Mirebeau-sur-Bèze,
- le remboursement des dégâts liés au domaine public, soit 443,94 € à AXA assureur de M. V. et 919,44 € à la MACIF assureur de Mme D.,

- * d'autoriser à signer les conventions avec la Commune d'Is-sur-Tille afin de définir les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage des travaux sur la RD 6 et les modalités de maintenance et d'entretien des aménagements, ainsi que tous les documents nécessaires ;

- « **Conventions de partenariat relatives à l'offre de services proposée par les Conseillers Numériques France Services du Département de la Côte-d'Or** » :

à l'unanimité, d'approuver et d'autoriser le Président à signer deux conventions, avec la Commune de Savigny-lès-Beaune et l'EHPAD de Belfontaine, qui proposent à leurs publics un accompagnement autour des usages numériques ;

COMMISSION DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ATTRACTIVITÉ

Président : M. François SAUVADET

Secrétaire : Mme Christine BLANC

Rapporteur : M. Charles BARRIERE

- « **Attributions de subventions - Plan Marshall** » :

à l'unanimité, Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Conseillère Départementale du canton d'Auxonne, Mme Isabelle COGNARD, Conseillère Départementale du canton d'Arnay-le-Duc, Mme Patricia GOURMAND, Conseillère Départementale du canton de Fontaine-lès-Dijon, Mme Céline MAGLICA, Conseillère Départementale du canton de Dijon 6, et Mme Viviane VUILLERMOT, Conseillère Départementale du canton de Chevigny-Saint-Sauveur, ne prenant pas part au vote, :

- * d'attribuer, au titre :

- de l'Appel à projets Patrimoine culturel 2022, une subvention d'un montant de 100 000 € à la Commune de Flavigny-sur-Ozerain,

- des programmes décrits dans la délibération, des subventions pour un montant total de 1 420 211,27 €,
- des Contrats Grands Projets Côte-d'Or, des subventions pour un montant total de 1 385 000 €, et d'autoriser le Président à les signer,
- du programme « Équipement mobilier et première informatisation des bibliothèques », une subvention d'un montant de 12 100,00 €,
- du programme « Sécurité des habitants – Mise en œuvre de dispositifs de vidéoprotection », des subventions pour un montant total de 63 804,35 €,
- du programme « Soutien à l'archivage des collectivités », des subventions pour un montant total de 10 889,50 €,

* de se prononcer favorablement sur la dérogation au règlement d'intervention au bénéfice de la Commune de Mirebeau-sur-Bèze ;

- **« Modification des obligations de communication - Plan Marshall » :**

à l'unanimité, d'adopter des modifications de la Charte des obligations de communication du Conseil Départemental pour les projets d'investissements portés par les Collectivités et subventionnés au titre du Plan Marshall Côte-d'Or ;

- **« Contrats "Cap 100 % Côte-d'Or" : attributions de subventions » :**

à l'unanimité, Mme Catherine LOUIS, Conseillère Départementale du canton d'Is-sur-Tille, ne prenant pas part au vote, d'attribuer des subventions aux Communautés de Communes des Terres d'Auxois et de Forêts, Seine et Suzon et aux Communes de Châtillon-sur-Seine et Vitteaux, pour un montant total de 8 293 174,81 € ;

- **« Attractivité territoriale - Attributions de subventions - Projet de convention » :**

à l'unanimité :

* d'attribuer des subventions pour un montant total de 62 550 € au titre des programmes « Aide à l'organisation d'évènements/manifestations contribuant à l'attractivité des territoires » et « Aide à l'organisation de congrès et salons »,

* de se prononcer favorablement et d'autoriser le Président à signer la convention 2023 à conclure avec la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que d'attribuer une subvention d'un montant de 15 000 € ;

- **« Soutien à l'ingénierie et à l'animation des Pays et Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) 2023 » :**

à l'unanimité, Mme Emmanuelle COINT, Conseillère Départementale du canton de Brazey-en-Plaine, et Mme Catherine LOUIS, Conseillère Départementale du canton d'Is-sur-Tille, ne prenant pas part au vote, de se prononcer favorablement sur les termes et d'autoriser le Président à signer les conventions avec cinq Pays et PETR Côte-d'Oriens, et d'attribuer, au titre du soutien à l'animation et à l'ingénierie des Pays et PETR 2023, des subventions d'un montant de :

- * 60 000 € à l'Association du Pays Beaunois,
- * 57 654 € à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais,
- * 60 000 € au Syndicat Mixte du PETR du Pays de l'Auxois Morvan Côte-d'Orien,
- * 60 000 € au Syndicat Mixte du PETR du Pays Seine et Tilles en Bourgogne,
- * 60 000 € au Syndicat Mixte du PETR Val de Saône Vingeanne ;

- **« Adoption de conventions-cadres Petites Villes de Demain » :**

à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur les termes des conventions-cadres Petites Villes de Demain avec la Commune de Pouilly-en-Auxois, la Communauté de Communes de Pouilly-en-Auxois et la Commune de Créancey, ainsi qu'avec la Communauté de Communes de Saulieu et les Communes de Saulieu, Rouvray et La Roche-en-Brenil, d'autoriser le Président à les signer ;

HORS COMMISSION

Président : M. François SAUVADET

Secrétaire : Mme Christine BLANC

Rapporteur : M. François-Xavier DUGOURD

- **« Fonctionnement interne du Conseil Départemental - Désignation de Conseillers Départementaux - Etablissement public Entente de Lutte et Intervention contre les Zoonoses (ELIZ) » :**

à l'unanimité, de désigner M. Marc FROT, Conseiller Départemental du canton de Montbard, et M. Sébastien SORDEL, Conseiller Départemental du canton d'Auxonne, en tant que membres titulaires, ainsi que Mme Anne PARENT, Conseillère Départementale du canton de Ladoix-Serrigny, et M. Pierre POILLOT, Conseiller Départemental du canton d'Arnay-le-Duc, en tant que membres suppléants, afin de siéger au Comité syndical de l'Établissement public Entente de Lutte et Intervention contre les Zoonoses (ELIZ) ;


- **« Fonctionnement interne du Conseil Départemental - Désignation d'un Conseiller Départemental - Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat » :**

à l'unanimité, de désigner Mme Christine BLANC, Conseillère Départementale du canton de Saint-Apollinaire, pour siéger au Conseil de Famille des Pupilles de l'État en remplacement de Mme Emmanuelle COINT.

La séance est levée à 16h45

Dijon, le 12 juin 2023

La Secrétaire de Séance



Christine BLANC

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Départementaux



Xavier BARROIS

Le registre des délibérations peut être consulté à
l'Hôtel du Département
Direction Générale des Services -
Mission Évaluation Organisation Pilotage
(accès par le 53 bis rue de la Préfecture)
Date de publication : 12 juin 2023